

Vos questions / nos réponses

Message précédentMessage suivantRetour aux messages non fumeur de joint

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/08/2014 08:25

Bonjour, je vous envoie ce message. Étant non-fumeur de joint ni de cigarette, ce week end une ami me propose de fumer un joint et j'ai fait 2 taffes du joint de beuh, j'aimerais savoir combien de temps ça peut être détecté lors d'un contrôle? et combien de temps après je n'ai plus de trace? Merci pour votre réponse

Mise en ligne le 11/08/2014

Bonjour,

Vous avez fumé 2 taffes d'un joint d'herbe et cela s'apparente à une consommation occasionnelle.

Le THC (tétrahydrocannabinol delta 9) lors d'un contrôle est détectable dans les urines de 3 à 5 jours et jusqu'à 36 heures dans le sang après la dernière consommation.

Cordialement.
